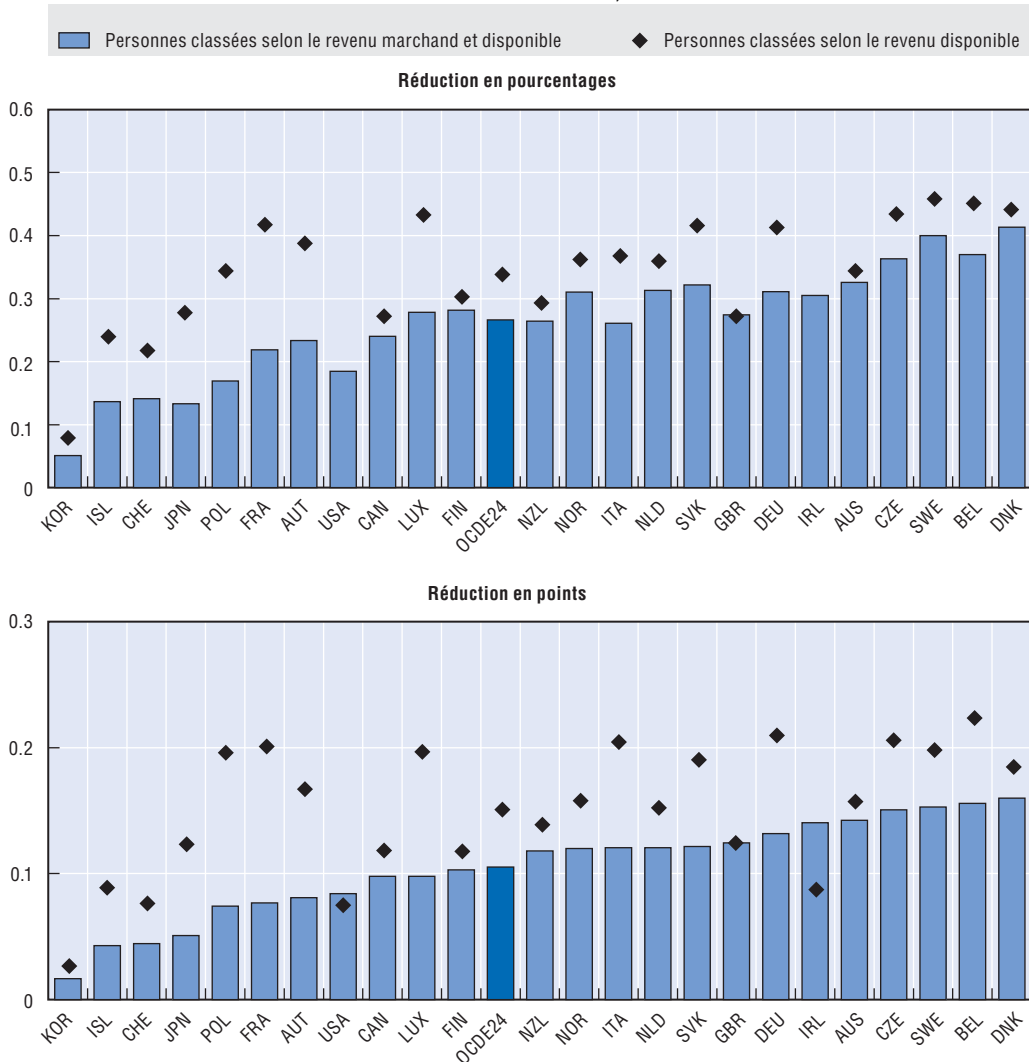



Graphique 4.4. Inégalités de revenu avant et après impôts et transferts dans certains pays de l'OCDE

Différence de coefficient de concentration, aux alentours de 2005



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/457173814085>

Note : Les pays sont classés, de gauche à droite, dans l'ordre croissant de la réduction (en points) du coefficient de concentration obtenue grâce aux impôts sur les ménages et aux transferts monétaires publics, d'après le classement des individus en fonction du revenu disponible du ménage auquel ils appartiennent. Les barres verticales reposent sur des données groupées sur les revenus marchand et disponible moyens, par déciles d'individus classés en fonction du revenu disponible du ménage auquel ils appartiennent. Les losanges reposent sur des données individuelles, pour lesquelles les personnes sont classées en fonction de leur revenu marchand (s'agissant du coefficient de Gini du revenu marchand) et de leur revenu disponible (s'agissant du coefficient de Gini du revenu disponible).

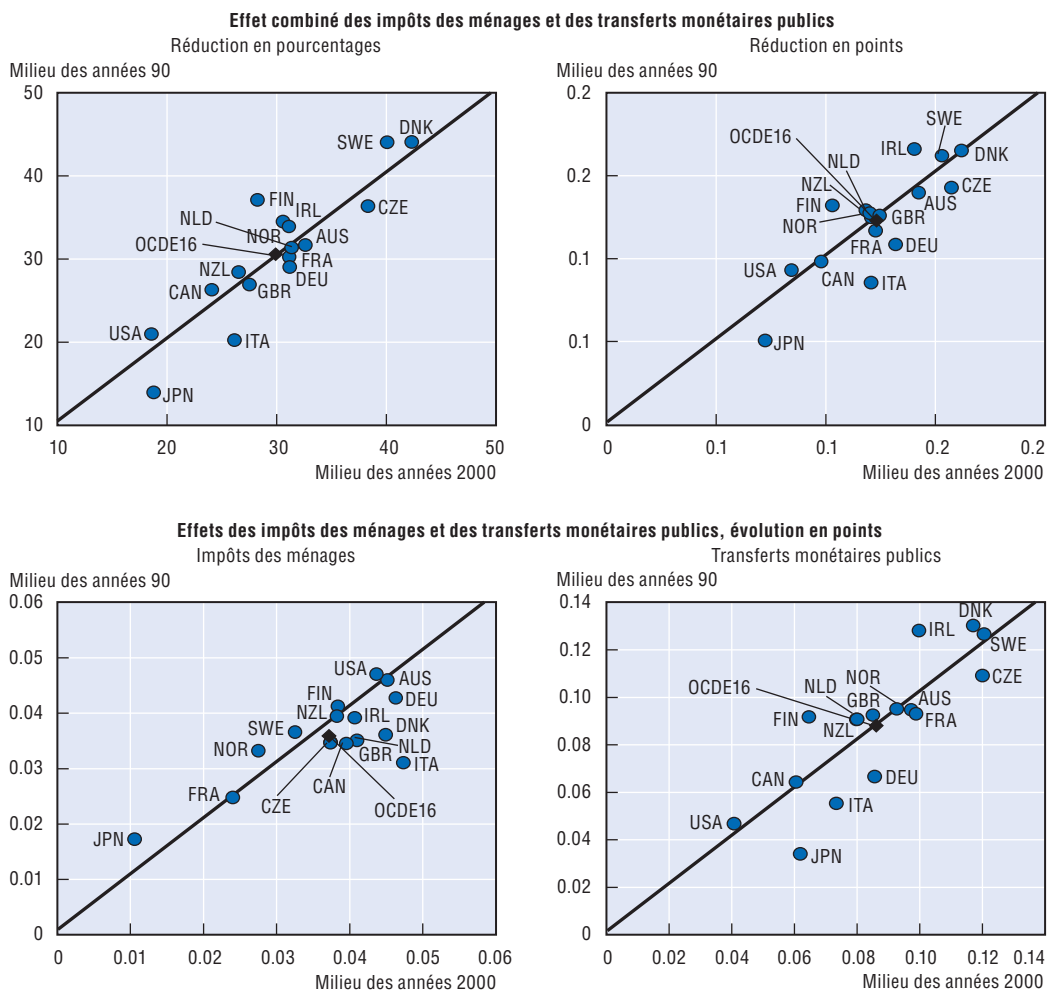
Source : Questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

implique que les membres de la classe moyenne basculent dans la pauvreté en termes de revenu marchand à la retraite simplement parce que c'est l'État, et non le marché, qui leur verse leur retraite : les pensions publiques liées aux revenus d'activité sont alors jugées très efficaces en termes de réduction des inégalités, en partie parce qu'elles permettent aux retraités à revenu moyen de retrouver leur classement d'avant la retraite. Une comparaison de ces deux mesures laisse à penser que, dans certains pays de l'OCDE, une part très significative de la redistribution mesurée suivant l'approche classique correspond

pas par une moindre efficacité de l'État-providence, mais avant tout par une plus forte inégalité de revenu marchand, en particulier de revenu d'activité des ménages¹².

L'ampleur de la redistribution a-t-elle évolué au fil du temps ? C'est ce que montre le graphique 4.7. Les pays situés au-dessus de la diagonale se caractérisent aujourd'hui par une redistribution plus limitée qu'au cours des années 90, tandis que le constat inverse vaut pour les pays se trouvant au-dessous de la diagonale. Les situations sont très diverses suivant les pays. Lorsqu'on examine l'effet combiné des transferts monétaires publics et des impôts sur les ménages (partie supérieure du graphique), on constate qu'un certain nombre de pays, tels que l'Italie, l'Allemagne et la République tchèque, réalisent aujourd'hui une redistribution plus poussée que par le passé (même si cela tient peut-être en partie à une plus grande inégalité des revenus marchands), tandis que d'autres – la Finlande, la Norvège, la Suède, l'Irlande, le Canada et les États-Unis – ont aujourd'hui des

Graphique 4.7. **Évolution des effets redistributifs des transferts monétaires publics et des impôts au fil du temps**



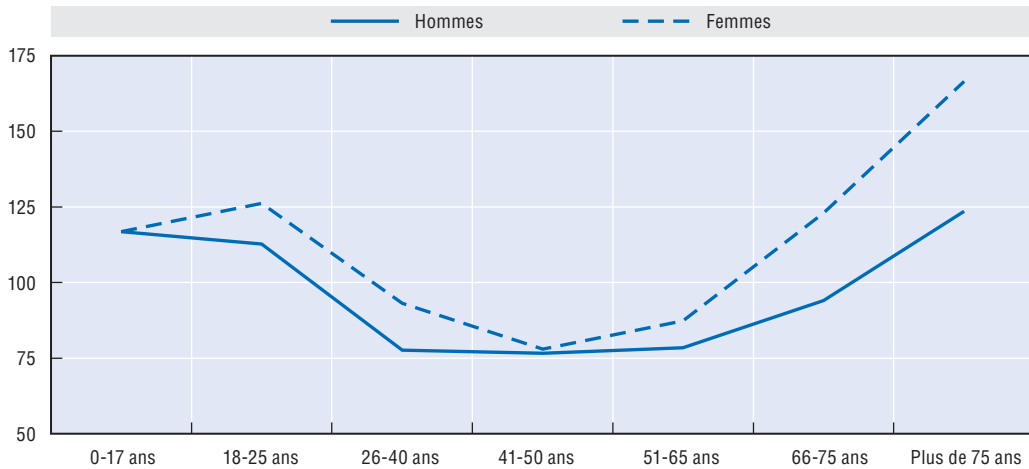
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/457241336373>


Note : La redistribution réalisée par l'État est mesurée par la différence entre le coefficient de concentration du revenu marchand et celui du revenu disponible « sans reclassement », tel que mesuré à partir de données sur les revenus (marchands et disponibles) moyens par décile d'individus classés suivant le revenu disponible du ménage auquel ils appartiennent.

Source : Questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Graphique 5.6. Risque de pauvreté relative des hommes et des femmes suivant leur âge, moyenne OCDE, milieu des années 2000

Taux de pauvreté de la population totale = 100



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/457606036241>

Note : Le risque de pauvreté relative est égal au taux de pauvreté des hommes ou des femmes du groupe d'âge considéré divisé par le taux de pauvreté de la population totale et multiplié par 100. Le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu médian de l'ensemble de la population.

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

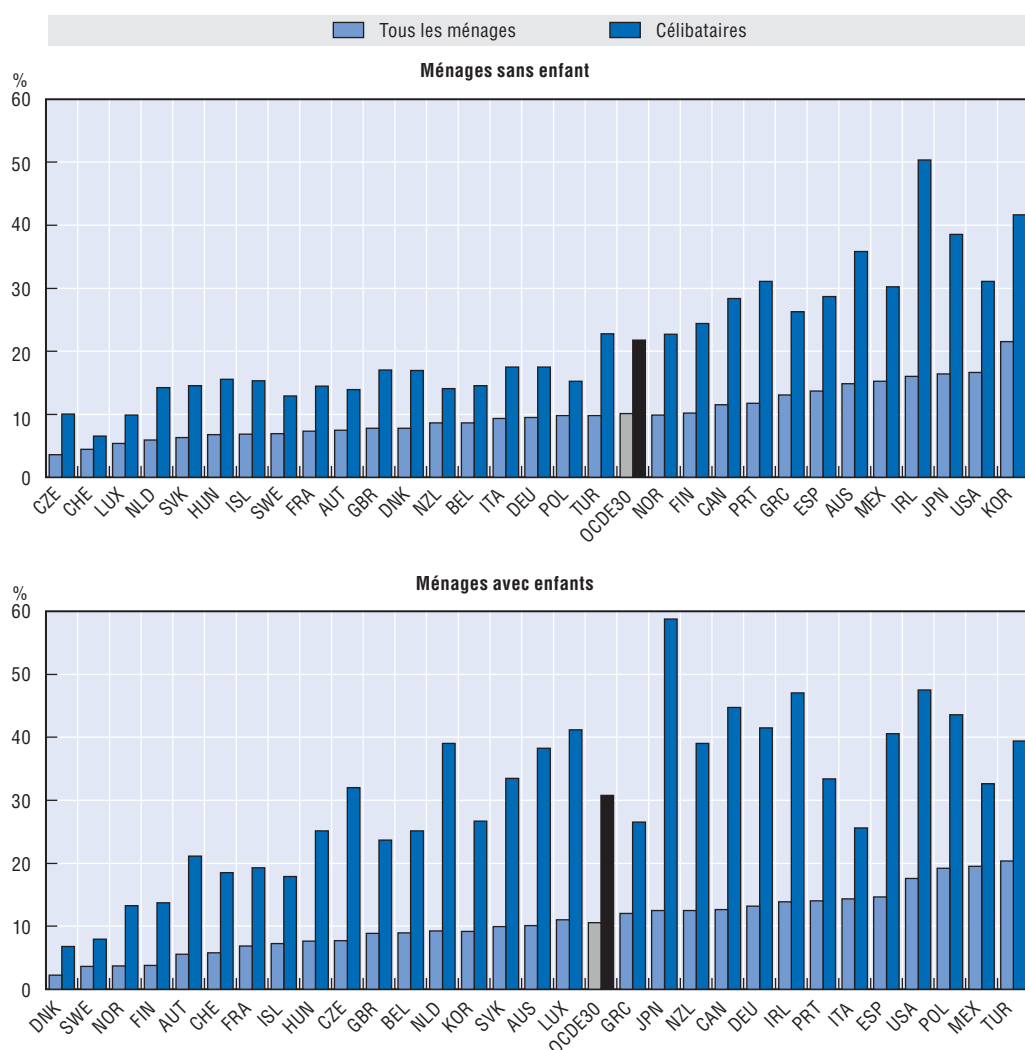
les adultes d'âge actif et ceux ayant atteint l'âge de la retraite) s'est améliorée pendant la dernière décennie.

La pauvreté des personnes d'âge actif : le rôle du travail rémunéré

Dans la zone OCDE, le revenu disponible des ménages était inférieur au seuil de 50 % du revenu médian pour 9 % environ des personnes d'âge actif au milieu des années 2000, sachant que ce pourcentage avait augmenté de 0.6 point depuis 1995. Seuls sept pays de l'OCDE ont enregistré une baisse du taux de pauvreté des individus en âge de travailler sur cette décennie, et cette diminution est restée modeste. Si les taux de pauvreté de ces personnes dépendent de facteurs divers, le plus important réside dans le fait que les membres du ménage considéré exercent ou non un travail rémunéré. Le tableau 5.1 montre que parmi tous les individus appartenant à un ménage dont le chef est d'âge actif, ceux qui vivent dans un ménage sans actif occupé se caractérisent par un taux de pauvreté de 36 % en moyenne, c'est-à-dire presque trois fois plus élevé que pour les ménages comptant un actif occupé, et douze fois plus élevé que pour les ménages comprenant deux actifs occupés ou plus. Le taux de pauvreté des ménages sans actif occupé est supérieur à 50 % en Australie, au Canada, en Corée, aux États-Unis et en Irlande, mais inférieur à 20 % au Danemark, en Hongrie, au Luxembourg et en Turquie. En outre, au cours des dix dernières années, le taux de pauvreté des ménages sans actif occupé s'est considérablement accru (de plus de 3 points de pourcentage en moyenne dans la zone OCDE), tandis qu'il a augmenté nettement moins (de 1.6 point) pour les ménages comptant un actif occupé et qu'il est resté quasiment inchangé pour les ménages incluant deux actifs occupés ou plus.

Dans la mesure où les ménages comprenant des actifs occupés ont des taux de pauvreté inférieurs à ceux des autres ménages, les pays affichant les taux d'emploi les plus élevés pour les personnes d'âge actif tendent également à se caractériser par un taux de

Graphique 5.7. Taux de pauvreté par type de ménage, milieu des années 2000



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/457633263820>

Note : Les pays sont classés de gauche à droite par ordre croissant en fonction du taux de pauvreté des ménages sans enfant (dans la partie supérieure) et de celui des ménages avec enfants (dans la partie inférieure). Les données portent sur l'ensemble des ménages, indépendamment de l'âge du chef de famille. Les seuils de pauvreté ont été fixés à 50 % du revenu médian de la population totale.


Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

pauvreté plus faible pour le même groupe (graphique 5.8, partie gauche), quoique avec de fortes variations entre pays. Certains, comme le Japon et les États-Unis, conjuguent des taux d'emploi élevés et des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne, tandis que le constat inverse s'impose pour la Hongrie.

L'incidence du travail rémunéré en termes de réduction de la pauvreté parmi les ménages dont le chef est d'âge actif est également manifeste lorsqu'on examine le type d'emploi occupé, c'est-à-dire à temps plein ou à temps partiel. Parmi les ménages comptant un seul adulte (avec ou sans enfants), 46 % des personnes appartenant à des ménages sans actif occupé disposent, en moyenne, d'un revenu inférieur au seuil de 50 % du revenu médian. Cette proportion tombe à 28 % lorsque l'adulte de ces ménages travaille à temps partiel, et à 8 % lorsqu'il travaille à temps plein. Parmi les personnes vivant en

Tableau 5.1. Taux de pauvreté des personnes d'âge actif et des ménages ayant un chef d'âge actif, suivant les caractéristiques des ménages

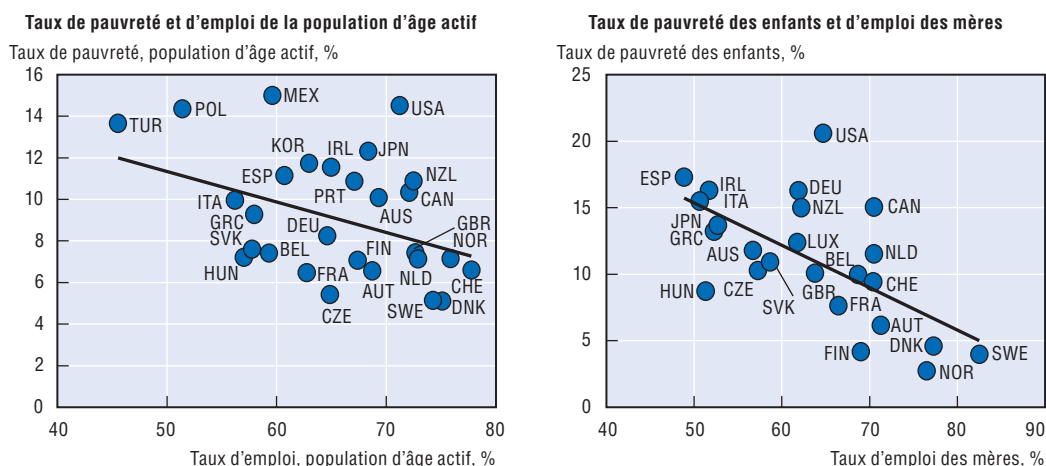
Pauvreté des personnes d'âge actif	Pauvreté des ménages ayant un chef d'âge actif															
	Total		Sans actif occupé		Un actif occupé		Deux actifs occupés		Célibataire		Deux adultes ou plus					
	Variations en points depuis 2000	Niveau, milieu des années 2000	Variations en points depuis le milieu des années 90	All	Sans actif occupé	Un actif occupé	Deux actifs occupés	Sans travail temps partiel	Travaillant à temps partiel	Sans travail	Travaillant seulement à temps partiel	Dont au moins un travaillant à temps plein				
Australie	10	1.2	10	55	7	1	0.4	9.0	-0.5	0.2	72	12	2	42	13	2
Autriche	7	2.2	6	22	6	3	3.6	1.3	1.7	6.1	31	17	5	35	4	4
Belgique	7	0.5	8	25	8	2	0.0	6.7	0.7	-0.8	29	18	6	22	20	3
Canada	12	2.8	13	66	21	4	2.5	6.2	6.1	1.2	79	50	11	54	23	4
Rép. tchèque	5	0.7	6	38	7	0	0.9	2.9	-2.0	0.1	56	[.]	6	28	[.]	2
Danemark	5	1.2	5	18	8	1	1.0	4.8	1.5	0.3	22	28	1	15	6	0
Finlande	7	1.7	6	34	10	1	1.8	13.4	1.2	-0.2	47	13	2	16	13	1
France	7	-0.6	7	22	10	2	0.1	7.6	0.1	-0.7	31	8	6	18	4	4
Allemagne	10	2.8	12	40	7	1	3.4	4.7	1.9	-0.1	49	32	5	32	25	2
Grèce	9	-1.2	10	26	18	3	-0.5	4.7	3.6	-1.2	33	34	9	22	25	8
Hongrie	7	1.0	7	19	6	4	0.2	-4.9	-4.6	-0.7	39	[.]	[.]	15	11	2
Islande	7	..	7	28	19	4	23	25	10	40	13	5
Irlande	12	3.3	13	63	15	2	75	36	7	55	29	3
Italie	10	-2.8	11	36	16	1	-3.1	-2.2	-1.3	-3.1	40	50	4	36	33	8
Japon	12	0.4	12	42	14	9	0.8	2.2	1.3	-0.3	57	31
Corée	12	..	11	56	14	4	50	60
Luxembourg	8	2.8	9	19	15	3	3.3	7.3	7.3	1.6	28	35	12	14	28	10
Mexique	15	-2.2	18	37	26	10	-2.9	-3.5	-0.2	-3.5	30	41
Pays-Bas	7	0.6	8	34	13	2	1.0	-0.3	4.4	0.9	40	27
Nlle-Zélande	11	3.3	12	46	19	4	2.5	15.2	8.5	0.1	51	41	9	42	[.]	6
Norvège	7	1.0	6	38	4	0	0.9	1.0	0.0	0.2	47	[.]	[.]	22
Pologne	14	..	16	33	23	5	40	31
Portugal	11	-0.4	11	37	24	3	0.0	-2.4	3.3	0.2	58	31	16	33	26	8
Rép. slovaque	8	..	9	38	15	1	35	21	20	40	21	6
Espagne	11	-0.4	11	49	18	4	-0.2	9.6	1.5	1.5	62	27	18	46	26	9
Suède	5	1.0	5	23	9	1	1.4	7.6	2.6	0.2	23	16	1	21	[.]	1
Suisse	7	0.5	6	25	6	2	0.5	6.2	2.5	-3.0	26	[.]	[.]	25	[.]	[.]
Turquie	14	0.4	17	19	17	18	1.8	-11.5	-0.1	4.2	33	[.]	[.]	18	[.]	[.]
Royaume-Uni	7	-0.3	8	33	7	1	-1.2	-1.4	-1.9	0.0	38	11	3	28	22	2
États-Unis	15	1.0	16	71	25	5	0.0	-3.2	-0.8	-0.4	80	54	14	63	12	7
OCDE	9	0.8	10	36	14	3	0.7	3.2	1.5	0.1	46	28	8	33	19	4

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/457877452548>

Note : Le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu médian de la population totale. Les données relatives aux variations concernent la période allant du milieu des années 90 à 2000 environ pour l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Irlande, le Portugal et la République tchèque (les données de 2005, tirées des Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie, n'étant pas comparables avec celles des années antérieures), et la période allant de 2000 à 2005 pour la Suisse. La mention [.] indique que la taille de l'échantillon est trop limitée.

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Graphique 5.8. Taux de pauvreté et d'emploi, vers le milieu des années 2000



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/457643451215>

Note : Le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu médian de la population totale. Les données portent sur 2003 pour les taux d'emploi des personnes d'âge actif, et sur 2002 pour les taux d'emploi des mères.

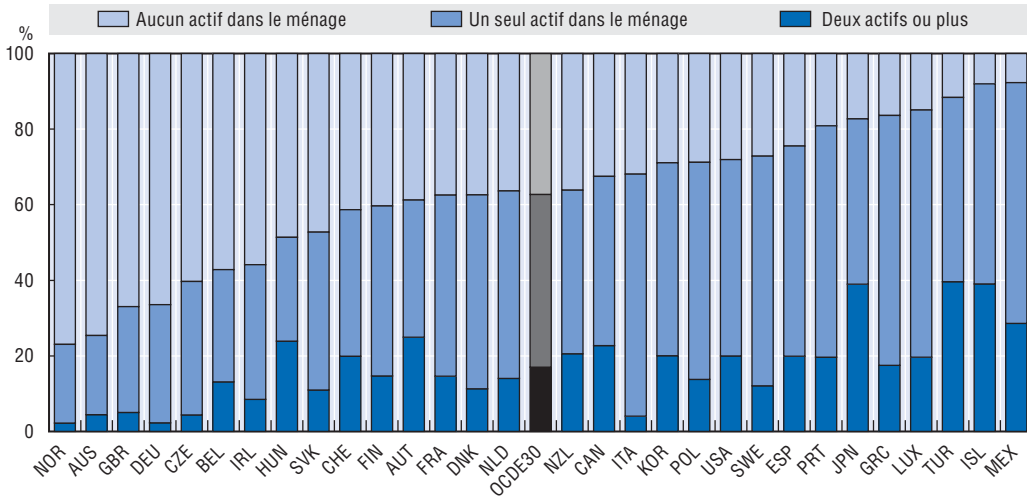
Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

couple, environ 33 % disposent d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté fixé à 50 % du revenu médian lorsqu'aucun des membres du ménage n'exerce une activité rémunérée. Le taux de pauvreté des couples sans emploi est donc inférieur à celui des célibataires sans travail, en particulier lorsqu'ils ont des enfants, ce qui tient au niveau plus généreux des transferts accordés aux personnes sans emploi dans le premier cas que dans le second. Le taux de pauvreté tombe à 19 % lorsqu'un des membres du couple travaille à temps partiel, et aux alentours de 4 % lorsqu'au moins un d'entre eux travaille à temps plein.

Malgré l'importance du travail rémunéré en tant que facteur d'atténuation de la pauvreté, de nombreux ménages comptant des actifs occupés ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté fixé à 50 % du revenu médian. En moyenne, les personnes qui vivent dans des ménages comprenant un ou plusieurs actifs occupés représentent environ 60 % des individus se trouvant en situation de pauvreté monétaire, cette proportion variant de 25 % environ en Australie et en Norvège à 80 % ou plus au Japon, en Grèce, au Luxembourg, en Turquie, en Islande et au Mexique (graphique 5.9). Si la plupart de ces ménages pauvres ne comptent qu'un seul actif occupé, ceux qui comprennent deux actifs occupés ou plus représentent en moyenne 17 % de tous les individus pauvres, et plus d'un tiers au Japon, en Turquie et en Islande. Ces amples écarts entre pays tiennent sans doute en partie aux différences de définition des « actifs occupés » suivant les sources, mais ils laissent également à penser que d'autres facteurs que l'accès à un travail rémunéré – tels que le nombre d'heures travaillées chaque année et le salaire horaire perçu – contribuent au risque d'insuffisance des ressources économiques. En fait, sur les 18 pays de l'OCDE où existent des salaires minimums légaux, seuls 8 (le Luxembourg, la République tchèque, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, l'Irlande et l'Australie) se caractérisaient en 2005 par un salaire minimum suffisant pour assurer un revenu net permettant à un ménage composé d'une personne rémunérée au salaire minimum, d'un conjoint inactif et de deux enfants de ne pas basculer dans la pauvreté (OCDE, 2007)¹⁴.

Graphique 5.9. Ventilation des pauvres en fonction du nombre d'actifs occupés du ménage auquel ils appartiennent, milieu des années 2000

En pourcentage de la population pauvre vivant dans des ménages dont le chef est une personne d'âge actif



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/457740304265>

Note : Le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu médian de la population totale. Les pays sont classés de gauche à droite selon la proportion de pauvres vivant dans un ménage sans emploi (par ordre croissant).

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.


La pauvreté des familles avec enfants : emploi maternel et nombre d'enfants

Au milieu des années 2000, un enfant sur huit (12,4 %) vivait dans un ménage ayant un revenu par unité de consommation inférieur au seuil de 50 % du revenu médian, tandis que le taux de pauvreté des personnes appartenant à des ménages avec enfants (les membres adultes étant également pris en compte) était légèrement inférieur. Au cours des dix dernières années, les taux de pauvreté ont davantage augmenté dans ces deux groupes que pour l'ensemble de la population. La pauvreté infantile a enregistré une hausse de 4 points de pourcentage ou plus en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg et en Turquie, alors qu'elle a reflué légèrement en Australie, en Belgique, aux États-Unis et en Hongrie, et baissé plus fortement en Italie, au Mexique et au Royaume-Uni.

Tant la composition du ménage que la situation des parents au regard de l'emploi influent sur le risque de pauvreté auquel sont exposés les enfants, comme on peut le voir dans le tableau 5.2. Les enfants vivant avec un adulte célibataire ont une plus forte probabilité d'être pauvres que ceux qui vivent avec deux adultes, et cela vaut à la fois pour les parents ayant un travail et les parents sans emploi, même s'il existe des exceptions et si les différences ne sont pas toujours très marquées. Par ailleurs, les enfants dont les parents travaillent sont exposés à un risque de pauvreté beaucoup plus faible que ceux qui vivent dans des ménages sans emploi. Parmi les familles monoparentales, le taux de pauvreté des ménages sans emploi est 2,6 fois plus élevé que celui des ménages où le parent isolé travaille (graphique 5.10, partie supérieure); parmi les couples avec enfants, le taux de pauvreté des ménages sans emploi est trois fois plus élevé que celui des ménages comptant un actif occupé, et douze fois supérieur à celui des ménages comprenant deux actifs occupés ou plus (graphique 5.10, partie inférieure). Les pays de l'OCDE caractérisés par une plus forte proportion de mères exerçant un travail rémunéré enregistrent également des taux de pauvreté des enfants plus bas (graphique 5.8, partie droite).

Tableau 5.3. Taux de pauvreté des personnes âgées et des personnes appartenant à des ménages dont le chef a atteint l'âge de la retraite, suivant les caractéristiques des ménages

Pauvreté des personnes ayant atteint l'âge de la retraite			Pauvreté des ménages dont le chef a atteint l'âge de la retraite									
			Total		Comptant au moins un actif occupé		Sans actif occupé		Célibataires		Couples	
Milieu des années 2000	Variations en points depuis le milieu des années 90		Milieu des années 2000	Variation en points depuis le milieu des années 90	Milieu des années 2000	Variation en points depuis le milieu des années 90	Milieu des années 2000	Variation en points depuis le milieu des années 90	Milieu des années 2000	Variation en points depuis le milieu des années 90	Milieu des années 2000	Variation en points depuis le milieu des années 90
			Australie	27	4.6	27	5.6	4	3.2	32	5.4	50
Autriche	7	-5.7	8	-6.0	7	5.3	9	-7.6	16	-11.6	4	0.2
Belgique	13	-3.5	12	-2.3	4	-0.6	13	-3.7	17	-6.8	10	0.1
Canada	6	2.9	7	3.2	2	0.7	10	4.8	16	7.3	4	1.8
Rép. tchèque	2	-6.5	3	-5.8	[.]	[.]	3	-6.2	6	-19.1	2	0.5
Danemark	10	-2.1	10	-2.2	2	0.6	12	-2.3	17	-4.4	4	0.3
Finlande	13	5.3	14	5.9	11	7.7	14	5.5	28	12.5	4	2.3
France	4	-0.2	9	-2.1	1	-5.9	9	-1.4	16	0.2	4	-2.4
Allemagne	9	-2.0	8	-1.6	2	-4.7	9	-1.2	15	0.2	5	-1.8
Grèce	23	-6.6	21	-7.0	7	-10.5	31	-3.1	34	-4.5	18	-7.1
Hongrie	5	-2.5	5	-2.9	[.]	[.]	5	-5.2	11	-6.9	1	-2.7
Islande	5	..	5	..	3	..	7	..	10	..	2	..
Irlande	31	18.8	25	..	5	..	36	..	65	..	9	..
Italie	13	-2.3	13	-2.1	3	0.4	17	-4.5	25	-7.5	9	-1.2
Japon	22	-1.0	21	-1.1	13	-1.8	30	-7.6	48	-7.9	17	-1.5
Corée	44	..	49	..	35	..	69	..	76	..	44	..
Luxembourg	3	-1.8	3	-1.6	[.]	[.]	4	-5.4	4	-5.6	3	-6.4
Mexique	28	-4.6	23	-8.6	19	-9.1	39	-7.9	45	-5.9	21	-9.2
Pays-Bas	2	0.9	2	0.8	2	1.1	2	0.7	3	-0.1	2	1.3
Nlle-Zélande	2	0.2	4	2.5	1	-3.8	2	1.6	3	2.1	1	-0.1
Norvège	9	-6.8	9	-7.1	1	-1.1	10	-7.9	20	-13.8	1	-2.1
Pologne	5	..	6	..	6	..	6	..	6	..	6	..
Portugal	17	-1.1	20	-2.2	5	-4.6	25	-1.0	35	-4.8	16	-2.0
Rép. slovaque	6	..	4	..	[.]	[.]	7	..	10	..	3	..
Espagne	17	-1.1	27	16.8	12	-4.3	32	23.3	39	32.7	24	12.6
Suède	6	2.6	6	2.7	3	1.1	7	3.2	13	5.8	1	0.5
Suisse	18	4.3	18	-1.8	[.]	[.]	[.]	[.]	24	6.1	15	3.4
Turquie	15	-8.1	18	-4.1	20	0.6	16	-16.4	38	-6.2	17	-4.0
Royaume-Uni	10	-2.1	10	-0.8	1	0.1	12	-2.5	17	-0.9	7	-1.3
États-Unis	24	2.9	24	3.2	9	1.4	34	5.0	41	3.0	17	3.2
OCDE	13	-0.5	14	-0.7	7	-1.2	17	-1.4	25	-1.6	10	-0.4

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/458043371751>


Note : Le seuil de pauvreté est fixé à 50 % du revenu médian de la population totale. Les données relatives au milieu des années 2000 portent sur les alentours de l'an 2000 s'agissant du Japon et de la Suisse. Les données relatives aux variations concernent la période allant du milieu des années 90 à 2000 environ pour l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, l'Irlande, le Portugal et la République tchèque (les données de 2005, tirées des Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie, n'étant pas comparables avec celles des années antérieures). La mention [.] indique que la taille de l'échantillon est trop limitée. Ces données reposent sur les revenus monétaires (voir à ce sujet la note 13).

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

nets – impliquent que les pays où la pauvreté en termes de revenu marchand est la plus forte ne sont pas nécessairement ceux qui affichent les taux de pauvreté les plus élevés en termes de revenu final.

Tableau 7.2. Prévalence de différentes formes de pauvreté de conditions de vie
En proportion de la population totale, estimations fondées sur des données individuelles

	Chauffage insuffisant	Choix alimentaires limités	Surpeuplement	Nuisances environnementales	Retard de paiement de factures courantes	Retard de paiement de crédit immobilier ou de loyer	Impossibilité de boucler le budget	Moyenne des différents aspects
<i>Pays européens</i>								
Autriche	3.1	8.7	15.1	9.1	1.7	1.3	8.8	6.8
Belgique	14.0	3.8	5.1	16.8	5.7	3.0	17.1	9.4
République tchèque	9.3	17.8	33.5	19.8	7.2	6.3	30.2	17.7
Danemark	8.9	1.9	7.7	6.7	2.8	3.1	6.8	5.4
Finlande	2.6	2.9	5.9	12.8	7.4	4.4	8.5	6.3
France	5.3	6.4	6.4	17.2	7.2	6.2	16.2	9.3
Allemagne	4.4	10.1	6.5	21.1	2.7	2.4	11.3	8.3
Grèce	15.6	5.8	33.4	33.4	18.1	26.5	6.6	19.9
Hongrie	17.7	31.2	46.1	17.2	15.9	2.8	35.4	23.8
Islande	9.4	4.2	11.9	7.7	7.7	9.9	13.3	9.1
Irlande	4.0	2.9	6.8	7.6	6.9	5.0	24.8	8.3
Italie	10.6	6.3	26.3	22.1	10.5	3.4	34.6	16.3
Luxembourg	0.9	2.4	12.0	18.6	3.2	2.2	6.3	6.5
Pays-Bas	3.1	2.6	3.7	14.9	3.2	3.8	16.9	6.9
Norvège	1.3	3.6	5.9	7.7	7.9	5.9	8.7	5.9
Pologne	33.6	35.3	52.5	13.8	24.4	2.3	51.5	30.5
Portugal	41.9	4.0	19.6	20.7	5.2	2.9	36.9	18.7
République slovaque	13.6	41.4	46.8	18.7	8.3	4.2	30.6	23.4
Espagne	8.6	2.3	8.4	16.8	3.7	2.6	26.8	9.9
Suède	1.4	3.2	8.4	5.0	5.0	5.1	8.5	5.2
Royaume-Uni	5.6	6.1	8.5	13.9	0.1	4.9	12.9	7.4
<i>Pays non européens</i>								
Australie	2.4	3.0	9.0	11.1	16.7	8.0	34.6	12.1
Japon	0.5	10.5	15.0	29.8	4.3	6.0	26.7	13.3
États-Unis	5.1	16.4	14.1	25.4	10.0	6.3	14.2	13.0
<i>Moyennes</i>								
UE21	10.2	9.7	17.6	15.3	7.4	5.2	19.6	12.1
OCDE24	9.3	9.7	17.0	16.2	7.7	5.4	20.3	12.2

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/458672060056>

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE à partir de différentes enquêtes sur les ménages.

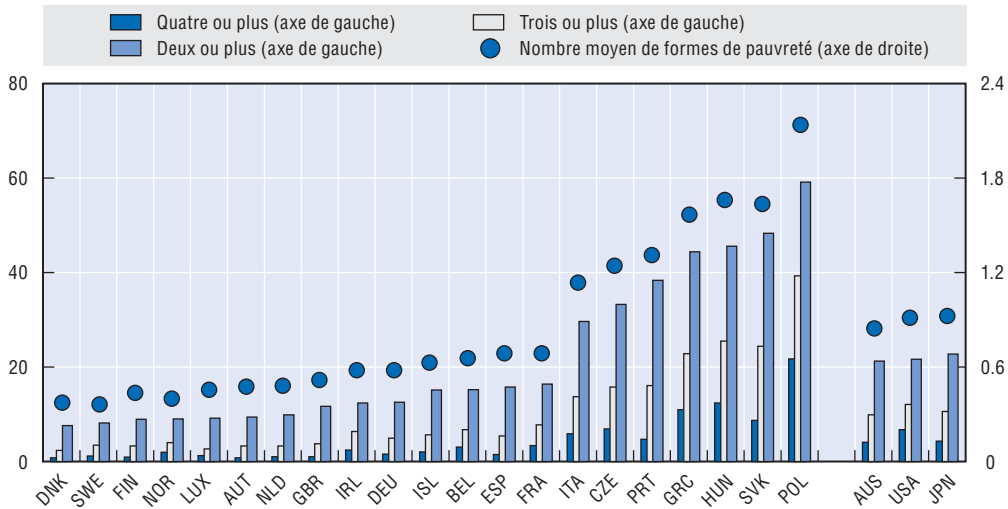
parvenir à boucler leur budget, tandis que la proportion de répondants indiquant vivre à l'étroit ou être victimes de nuisances environnementales est plus faible (respectivement 18 % et 16 %). La prévalence des autres formes de privation (chauffage et consommation alimentaire inadéquats, retards de paiement de factures courantes et de loyer) est en moyenne inférieure à 10 %⁹.

- Deuxièmement, les différences entre pays sont très sensibles. En général, c'est dans les pays nordiques (à l'exception de l'Islande) que la prévalence de toutes les formes de privation considérées est la plus faible, alors qu'elle est particulièrement forte pour presque toutes les formes dans les pays d'Europe du Sud et de l'Est. L'Australie, le Japon et les États-Unis se situent entre ces deux extrêmes¹⁰.

Les informations concernant le nombre de privations observées simultanément en moyenne donnent une autre image de la prévalence des formes multiples de pauvreté. Comme le montre le tableau 7.2, la proportion de personnes connaissant deux formes ou plus est très variable, allant de 10 % dans tous les pays nordiques (à l'exception de

Graphique 7.2. Pourcentage de personnes connaissant plusieurs formes de pauvreté de conditions de vie et nombre moyen de formes observées simultanément par personne

Estimations fondées sur des données individuelles



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/458558270536>

Note : Les pays européens et les autres pays sont classés séparément, de gauche à droite, par ordre croissant de la proportion de personnes déclarant être concernées par deux formes de pauvreté de conditions de vie au moins.

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE à partir de différentes enquêtes sur les ménages.

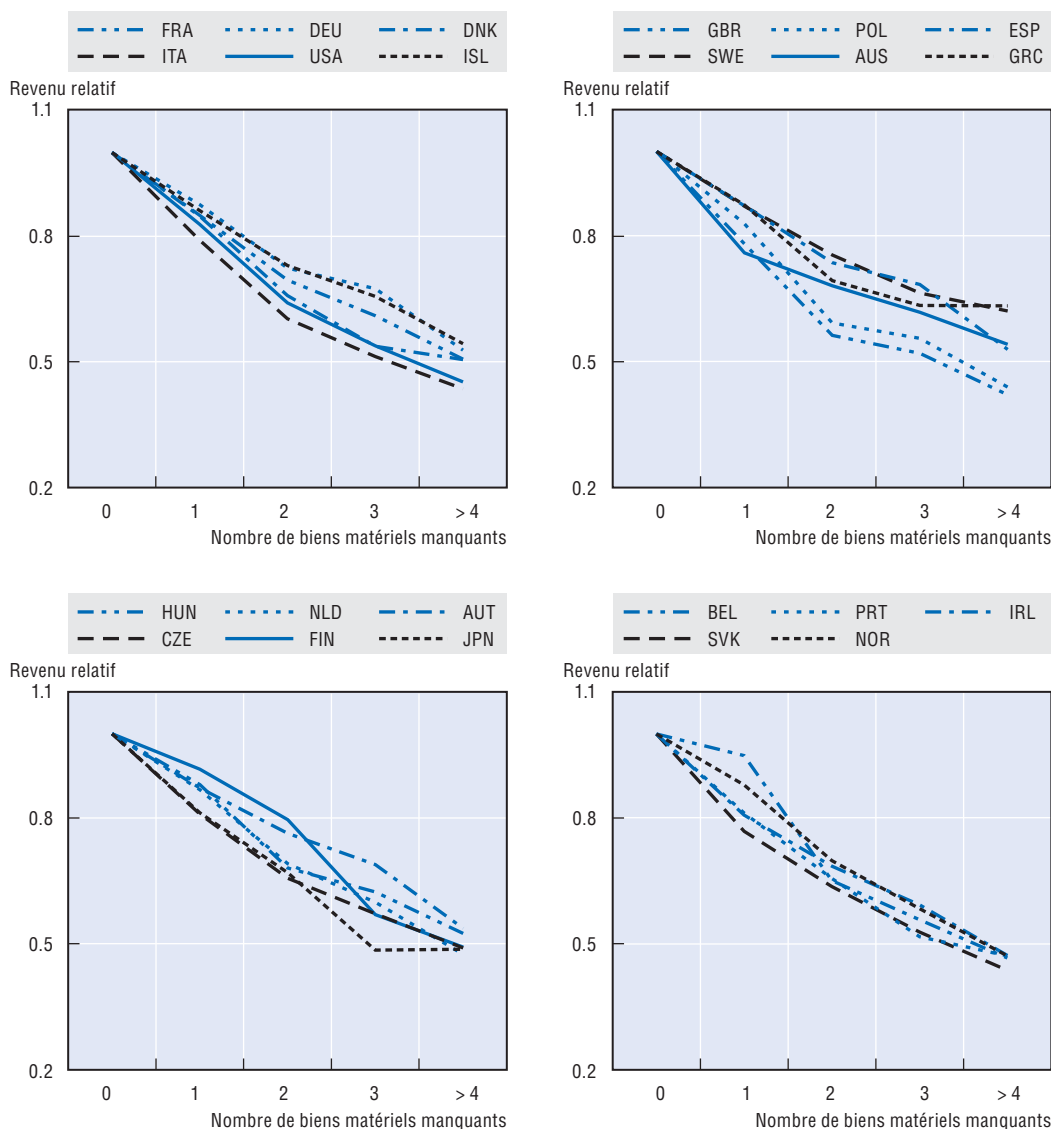
l'Islande), au Luxembourg, en Autriche et aux Pays-Bas à 20 % ou plus en Italie, en République tchèque, en Australie, aux États-Unis et au Japon et à 40 % ou plus en Grèce, en Hongrie, en République slovaque et en Pologne. La proportion de personnes connaissant trois formes de privation ou plus est inférieure à 5 % dans les pays nordiques, au Luxembourg, en Autriche et aux Pays-Bas, ainsi qu'au Royaume-Uni et en Allemagne, mais supérieure à 10 % en Italie, en République tchèque, au Portugal, au Japon et aux États-Unis, et à 30 % en Grèce, en Hongrie, en République slovaque et en Pologne. Le nombre moyen de formes de privation observées simultanément s'échelonne de 0.5 ou moins dans plusieurs pays européens à 1 environ en Italie, en République tchèque, en Australie, aux États-Unis et au Japon, et à 1.5 ou plus en Grèce, en Hongrie, en République slovaque et en Pologne¹¹.

Caractéristiques des personnes connaissant plusieurs formes de pauvreté de conditions de vie

Les personnes qui déclarent connaître plusieurs formes de pauvreté non monétaire présentent un certain nombre de caractéristiques communes. La plus importante est le niveau de revenu. Les ménages qui se heurtent à des difficultés de conditions de vie ont un revenu disponible (par unité de consommation) plus faible que les autres et leur revenu est d'autant plus faible que les formes de pauvreté qu'ils subissent sont nombreuses. On observe, dans tous les pays du graphique 7.3, le même schéma général d'une diminution monotone du revenu en fonction du nombre de formes de pauvreté non monétaire que connaît un ménage, mais avec certaines différences – la pente de la courbe étant (marginale) plus prononcée au Royaume-Uni et moins forte en Australie et en Suède¹².

Graphique 7.3. Nombre de formes de pauvreté de conditions de vie et niveau du revenu

Par rapport aux personnes qui ne connaissent pas ce type de pauvreté, estimations fondées sur des données individuelles



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/458560461071>


Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE à partir de différentes enquêtes sur les ménages.

Un second aspect important est l'âge de chaque personne se heurtant à des difficultés de conditions de vie. Le graphique 7.4 indique la proportion de personnes de chaque classe d'âge déclarant connaître deux formes de pauvreté au moins (partie supérieure) et trois formes de pauvreté au moins (partie inférieure), par rapport à la proportion correspondante dans la population totale. On observe une diminution monotone en fonction de l'âge des intéressés, qui contraste avec la courbe en U obtenue pour la distribution de la pauvreté monétaire par âge décrite au chapitre 5. On peut donc penser que le revenu disponible des ménages surestime le risque de sous-consommation chez les personnes âgées. Le profil de privation en fonction de l'âge diffère toutefois suivant les

Tableau 7.3. Risque de connaître au moins deux formes de pauvreté de conditions de vie pour les personnes vivant dans des ménages dont le chef est d'âge actif, suivant les caractéristiques du ménage

Par rapport à la moyenne de la population, estimations fondées sur des données individuelles

	Ménage dont le chef est d'âge actif									
	Adultes seuls				Couples					
	Sans enfant		Avec enfant		Sans enfant			Avec enfant		
	Ayant un emploi	Sans emploi	Ayant un emploi	Sans emploi	Deux emplois ou plus	Un emploi	Sans emploi	Deux emplois ou plus	Un emploi	Sans emploi
<i>Pays européens</i>										
Autriche	0.7	2.2	1.9	4.2	0.7	0.6	0.7	1.0	1.6	5.1
Belgique	0.9	2.4	1.5	3.7	0.4	0.8	1.1	0.5	1.9	3.7
Rép. tchèque	0.6	1.3	1.6	1.9	0.7	0.8	0.9	1.0	1.6	2.7
Danemark	1.4	2.9	2.5	4.7	0.4	0.5	0.5	0.8	2.8	4.7
Finlande	1.2	2.5	2.7	3.9	0.5	0.7	1.3	1.0	2.2	3.1
France	1.0	2.0	2.2	3.9	0.6	0.8	0.8	0.8	1.9	3.6
Allemagne	1.1	2.7	1.8	3.6	0.6	0.9	0.8	0.8	1.4	3.6
Grèce	0.8	0.8	1.4	0.9	1.0	0.9	1.0	0.9	1.2	1.6
Hongrie	0.7	1.1	1.1	1.8	0.8	1.0	1.0	1.1	1.4	1.9
Islande	0.9	3.0	1.8	2.0	0.6	0.7	0.8	1.1	2.6	3.0
Irlande	0.7	1.9	2.3	4.6	0.2	0.7	0.9	0.6	1.5	4.4
Italie	0.7	1.2	1.1	1.4	0.8	0.8	0.9	1.1	1.7	2.3
Luxembourg	0.5	2.4	1.8	6.0	0.4	0.6	0.6	1.4	1.6	2.2
Pays-Bas	1.1	2.9	2.5	5.9	0.5	0.7	1.2	0.8	1.7	4.2
Norvège	1.3	2.8	2.3	5.7	0.4	0.8	1.0	0.8	2.6	6.4
Pologne	0.7	1.1	1.0	1.4	0.8	0.9	1.1	0.9	1.2	1.4
Portugal	0.8	1.2	1.2	1.6	0.8	0.9	1.1	1.1	1.3	1.6
Rép. slovaque	0.6	0.9	1.0	1.7	0.9	0.9	1.0	1.1	1.2	1.5
Espagne	0.9	1.9	1.5	2.0	0.8	0.9	1.1	1.1	1.2	2.2
Suède	1.1	2.9	2.1	6.7	0.4	0.9	1.2	0.9	2.5	6.4
Royaume-Uni	0.9	2.1	1.6	3.1	0.5	0.6	1.0	0.7	1.8	2.5
<i>Pays non européens</i>										
Australie	1.1	1.8	1.5	3.2	0.5	0.9	0.7	0.9	1.5	2.4
Japon	2.1	1.2	3.0	2.2	0.9	1.1	0.5	1.1	1.5	2.1
États-Unis	0.8	1.6	1.7	2.5	0.5	0.8	0.9	1.0	2.5	1.5
<i>Moyennes</i>										
UE21	0.9	2.0	1.8	3.4	0.6	0.8	0.9	0.9	1.8	3.2
Trois non UE	1.4	1.5	2.1	2.6	0.6	0.9	0.7	1.0	1.8	2.0
OCDE24	0.9	2.0	1.8	3.3	0.6	0.8	0.9	0.9	1.8	3.1

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/458678873762>

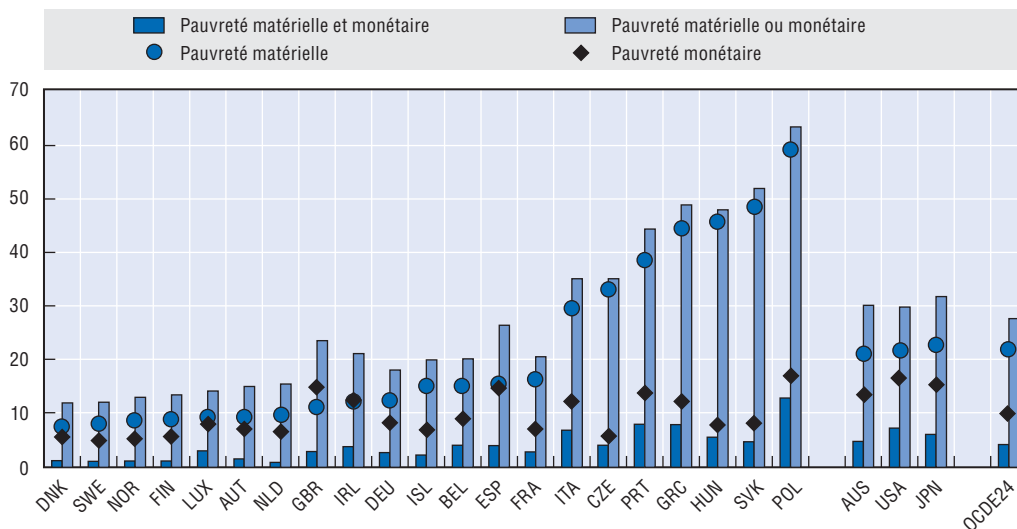
Note : Le risque de pauvreté de conditions de vie est représenté par la proportion de personnes, dans chaque type de ménage, exposées à deux ou plusieurs formes de pauvreté, divisée par la proportion observée dans l'ensemble de la population.


Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE à partir de différentes enquêtes sur les ménages.

n'exerce d'activité (3.1) – le risque étant cinq fois supérieur à la moyenne, dans ce dernier cas, en Autriche, en Pologne et en Suède. S'agissant des familles monoparentales, le risque est en moyenne trois fois plus élevé lorsque le parent isolé n'a pas d'emploi (et plus de 5 fois plus élevé au Luxembourg, en Norvège et en Pologne), mais moins de deux fois plus élevé lorsqu'il exerce une activité (plus de deux fois plus élevé au Danemark, en Finlande, en France, en Irlande, en Norvège, aux Pays-Bas, en Suède et au Japon)¹⁴.

Graphique 7.5. Proportion de personnes connaissant à la fois la pauvreté non monétaire et la pauvreté monétaire et de personnes connaissant soit la pauvreté non monétaire, soit la pauvreté monétaire

Personnes connaissant au moins deux formes de pauvreté non monétaire et ayant un revenu inférieur à la moitié du revenu disponible médian des ménages, estimations fondées sur des données individuelles



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/458608328242>

Note : Les pays européens et non européens sont classés séparément de gauche à droite par ordre croissant de la proportion de personnes déclarant être victimes d'au moins deux formes de pauvreté de conditions de vie.

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE à partir de différentes enquêtes sur les ménages.

formes de pauvreté non monétaire, celle-ci est plus forte dans les pays où le revenu moyen est faible et où la pauvreté monétaire relative est forte.

- L'analyse de données individuelles révèle que la pauvreté de conditions de vie diminue de façon monotone à mesure que le revenu individuel augmente. Elle diminue aussi avec l'âge, contrairement à ce qu'implique la courbe en U caractéristique de la relation entre la pauvreté monétaire relative et l'âge mise en évidence au chapitre 5, ce qui donne à penser que les personnes âgées victimes de pauvreté monétaire ne connaissent pas nécessairement la pauvreté de conditions de vie.
- Les données individuelles montrent aussi que, malgré un certain recoupement entre bas revenu et pauvreté non monétaire, une grande partie des personnes victimes de pauvreté monétaire ne connaissent pas la pauvreté de conditions de vie; cela tient sans doute au caractère temporaire de la pauvreté monétaire dans bien des cas, aux caractéristiques des aspects de la pauvreté non monétaire examinés ici (prenant en compte certains éléments qui vont au-delà d'un niveau de vie minimum) et à l'existence d'autres moyens permettant aux titulaires de faibles revenus de préserver leurs conditions de vie (transferts en nature, utilisation d'actifs accumulés ou endettement). En revanche, une grande partie de la population dans son ensemble connaît des situations de faible revenu ou de pauvreté de conditions de vie.

L'objectif du présent chapitre était d'utiliser les informations disponibles sur la pauvreté de conditions de vie dans une optique comparative. De meilleures comparaisons ne seront possibles qu'avec une plus grande standardisation *ex ante* des enquêtes, de manière à pouvoir prendre en compte un plus grand nombre de privations qui soient comparables entre les pays. Cette standardisation des sources statistiques est un


plus âgés faisant souvent état de diverses formes de pauvreté de conditions de vie alors que le chef de famille ne les évoque pas. Par conséquent, les enquêtes qui s'appuient sur les réponses d'un individu représentatif pour évaluer les difficultés financières du ménage passent à côté d'informations importantes. De ce fait, il est probable qu'en cas de net désaccord entre les membres du ménage sur les difficultés financières telles qu'ils les perçoivent, de nombreux ménages ne seront pas classés dans la catégorie appropriée.

9. Si les personnes déclarant « ne pas parvenir à boucler leur budget » sont plus nombreuses que celles qui citent d'autres aspects de la pauvreté, c'est en partie parce qu'il s'agit d'une appréciation plus générale et plus subjective.
10. La proportion de personnes ne parvenant pas à boucler leur budget s'échelonne de moins de 10 % dans les pays nordiques (à l'exception de l'Islande), au Luxembourg, en Autriche et en Grèce à 25 % ou plus en Hongrie, en Irlande, en Italie, en Pologne, au Portugal, en République tchèque et en République slovaque, ainsi qu'au Japon et en Australie. La proportion de personnes déclarant ne pas pouvoir chauffer correctement leur logement dépasse 10 % en Belgique, en Grèce, en Hongrie, en Italie, en Pologne, au Portugal et en République slovaque, et il en va de même pour la limitation des choix alimentaires en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque, ainsi qu'au Japon et aux États-Unis. Plus de 10 % des personnes interrogées déclarent avoir accumulé des retards dans le paiement de leurs factures courantes en Grèce, en Hongrie, en Italie, en Pologne, en Suisse, en Australie et aux États-Unis, et il en va de même pour les retards de paiement de crédit immobilier ou de loyer en Grèce et en Islande.
11. Quelques-unes des méthodes qui pourraient être utilisées pour obtenir un indicateur de la prévalence de la pauvreté non monétaire à partir de la synthèse de différents indicateurs de formes multiples de pauvreté de conditions de vie sont décrites à l'annexe 7.A1.
12. Une autre approche de la relation entre la pauvreté monétaire et la pauvreté non monétaire est retenue par Saunders et Adelman (2006), qui calculent la proportion de personnes qui, pour chaque tranche de revenu (par niveau de revenu décroissant), sont aussi victimes de pauvreté en termes de conditions de vie : ils observent que cette relation est plus forte et plus monotone en Australie qu'au Royaume-Uni.
13. Sur les 24 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, les personnes de 66 à 75 ans et de plus de 75 ans sont exposées à un risque de pauvreté non monétaire qui est inférieur de respectivement 62 et 60 % à celui de la moyenne de la population pour deux formes de pauvreté ou plus, mais de 47 et 43 % seulement pour trois formes ou plus.
14. Parmi les ménages dont le chef est âgé, on observe les mêmes risques qu'en fonction de l'âge des individus. Les ménages dont le chef a l'âge de la retraite sont exposés à un risque de pauvreté de conditions de vie qui est toujours inférieur à celui de la population totale, même lorsque la personne âgée vit seule et ne travaille pas. Il n'y a qu'en Autriche, en Grèce, en Pologne et au Portugal que la proportion de personnes âgées vivant seules et déclarant être victimes d'au moins deux formes de privation est (légèrement) supérieure à celle observée dans la population tout entière.
15. Un certain nombre d'autres observations s'imposent au sujet du tableau 7.A2.1 (consultable à l'adresse <http://dx.doi.org/10.1787/424402577838>). Premièrement, pour un nombre donné de formes de pauvreté non monétaire, le recouvrement s'accroît lorsqu'on utilise un seuil de revenu plus élevé. Par exemple, parmi les personnes s'estimant victimes d'au moins deux formes de privation dans les pays de l'OCDE, 30 % ont un revenu inférieur à 60 % du revenu médian, contre seulement 10 % de celles qui ont un revenu inférieur à 40 % du revenu médian. S'agissant des personnes victimes d'au moins trois formes de pauvreté non monétaire, les proportions correspondantes sont de 37 % et 13 % respectivement. Deuxièmement, pour un seuil de revenu donné, le recouvrement augmente lorsque le nombre de formes prises en compte s'accroît (par exemple, dans le cas des personnes ayant un revenu inférieur à 60 % du revenu médian, le recouvrement passe de 30 % pour au moins deux formes de pauvreté non monétaire à 37 % pour au moins trois formes).

Tableau 7.A1.1. **Indicateurs composites de pauvreté non monétaire et indicateurs de pauvreté monétaire fondés sur différents seuils**

Estimations fondées sur des données individuelles

	Indicateurs composites de pauvreté non monétaire				Indicateurs de pauvreté monétaire		
	Non pondérés	Pondérés			Seuil retenu		
	Seuil retenu						
	Deux fois la moyenne	20 %	30 %	Deux fois la moyenne	60 % du revenu médian	50 % du revenu médian	40 % du revenu médian
<i>Pays européens</i>							
Autriche	9.4	5.3	2.8	4.8	13.4	7.1	3.4
Belgique	15.2	10.8	6.6	8.5	15.6	9.0	3.7
Rep. tchèque	15.8	29.4	16.4	12.7	11.5	5.8	3.0
Danemark	7.6	8.2	3.3	4.4	11.1	5.5	2.7
Finlande	8.9	10.4	4.1	6.5	12.3	5.7	2.3
France	16.4	16.4	8.9	11.0	14.0	7.0	2.8
Allemagne	12.6	11.0	5.2	7.0	14.2	8.2	3.9
Grèce	22.8	32.8	20.6	13.6	19.4	12.2	7.0
Hongrie	25.5	35.4	22.9	15.0	13.9	7.8	3.8
Islande	15.2	16.2	6.9	10.5	12.1	7.0	4.2
Irlande	12.4	11.5	6.7	7.9	21.2	12.5	5.4
Italie	13.7	19.6	12.8	12.8	19.2	12.2	6.9
Luxembourg	9.2	4.8	3.4	4.4	13.1	8.0	3.0
Pays-Bas	9.8	8.1	4.1	6.4	10.6	6.6	4.2
Norvège	8.8	9.2	4.3	5.3	10.1	5.3	3.0
Pologne	21.7	43.1	25.5	17.3	22.4	16.9	11.9
Portugal	16.1	18.3	8.5	8.5	21.6	13.9	8.3
Rép. slovaque	24.4	35.7	19.0	12.6	13.8	8.2	4.5
Espagne	15.7	9.5	4.7	7.1	21.4	14.6	8.8
Suède	8.1	8.6	3.8	6.0	9.4	5.0	2.8
<i>Pays non européens</i>							
Australie	9.9	12.7	6.4	10.5	20.6	13.6	6.0
Japon	10.6	10.5	4.3	6.8	20.1	15.0	8.7
États-Unis	12.1	22.8	13.9	13.9	23.7	16.5	10.5
<i>Moyennes</i>							
UE21	14.5	17.2	9.5	9.1	15.0	8.9	4.8
Trois non UE	10.9	15.3	8.2	10.4	21.4	15.0	8.4
OCDE24	14.0	17.2	9.6	9.4	15.9	9.7	5.3

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/458684035160>

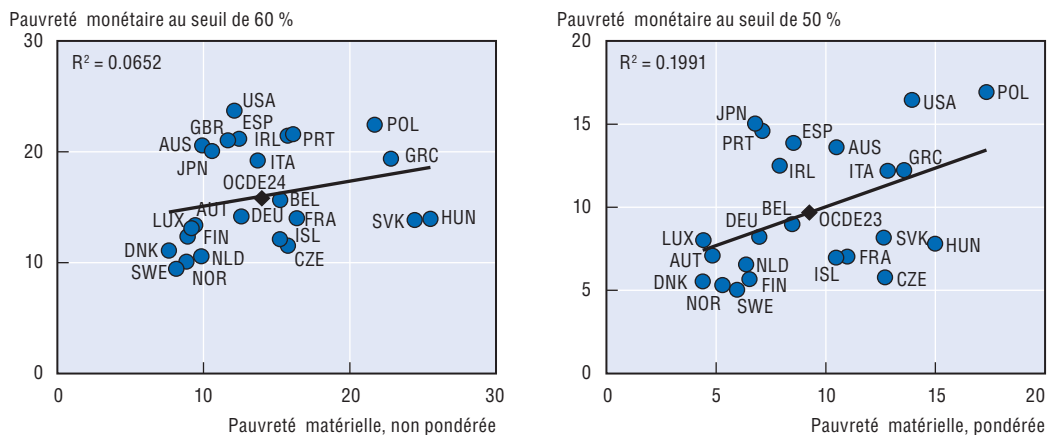
Note : Les taux de pauvreté non monétaire indiqués dans la première colonne sont fondés sur un seuil fixé à deux fois le nombre moyen de formes de pauvreté non monétaire observé dans l'ensemble de la population, c'est-à-dire deux fois la différence entre le nombre de formes de pauvreté considérées (7) et le nombre moyen de formes de pauvreté non observées dans l'ensemble de la population, comme indiqué dans le graphique 7.2. Dans la pratique, ce seuil est égal à 2 pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède, ainsi que le Japon, à 3 pour la Grèce, la Hongrie, l'Italie, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque et la Suisse, ainsi que l'Australie et les États-Unis, et à 4 pour la Pologne.

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE à partir de différentes enquêtes sur les ménages.

10 % en Autriche, au Danemark, en Finlande, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède. D'après cet indicateur, le taux de pauvreté non monétaire est inférieur de moitié environ au taux de pauvreté monétaire fondé sur un seuil de revenu de 60 % en Irlande, au Royaume-Uni, en Australie, au Japon et aux États-Unis, mais près de deux fois supérieur en Hongrie et en République slovaque (graphique 7.A1.1, partie gauche). La corrélation avec le taux de pauvreté monétaire est positive mais faible.

Graphique 7.A1.1. Relation entre un indicateur composite de pauvreté non monétaire et des indicateurs de pauvreté monétaire

Estimations fondées sur des données individuelles



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/458650581651>

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE à partir de différentes enquêtes sur les ménages.

On peut aussi construire un indicateur composite des formes multiples de pauvreté non monétaire en « pondérant » chaque forme en fonction de sa prévalence générale. La pondération présente l'avantage de convertir l'échelle de « 1 à 7 » pour les formes de pauvreté en une échelle continue allant de 0 (absence de toute forme de pauvreté non monétaire) à 1 (présence de l'ensemble des formes de pauvreté non monétaire); l'inconvénient est que les coefficients de pondération sont sensibles aux valeurs extrêmes⁴. Le tableau 7.A1.1 présente des indicateurs composites utilisant des pondérations en fonction de trois seuils : 20 % et 30 % de toutes les formes de pauvreté non monétaire (même seuil pour tous les pays) et un seuil relatif (différent suivant les pays) fixé à deux fois le nombre moyen de formes de pauvreté non monétaire observé dans l'ensemble de la population. En moyenne (sur les 22 pays de l'OCDE considérés), le taux de pauvreté non monétaire pondéré fondé sur un seuil relatif est de 9 %, s'échelonnant de 12 % ou plus en Grèce, en Hongrie, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et aux États-Unis, à moins de 5 % en Autriche, au Danemark et au Luxembourg. En moyenne, cet indicateur composite des formes multiples de pauvreté non monétaire est voisin de l'indicateur de pauvreté monétaire fondé sur un seuil de 50 % du revenu médian, mais là encore, les valeurs varient beaucoup d'un pays à un autre. Cet indicateur des formes multiples de pauvreté non monétaire est nettement inférieur à l'indicateur de pauvreté monétaire au Japon, au Luxembourg et en Espagne, mais largement supérieur à celui-ci en République slovaque et en République tchèque, en France, en Islande et en Hongrie (graphique 7.A1.1, partie gauche). Bien que la corrélation entre cet indicateur des formes multiples de pauvreté non monétaire et l'indicateur de pauvreté monétaire soit plus forte qu'avec l'indicateur « non pondéré », la dispersion entre pays reste importante.